

École élémentaire Henri Wallon
Compte-rendu du conseil d'école du 10 février 2012

Étaient présents : M Hmani, représentant du maire, Mme Boukhari, Mme Mansouri, Mme Harrat, Mme Hulot, Mme Nauwynck, Mme Laurenço, Mme Legallois-Suard, Mme Camus, Mme Grini, Mme Chabane, Mme Yahia, Mme Raouy, Mme Kettouche, représentants de parents d'élèves, mesdames et messieurs les enseignants de classe, Mme Fouques, Mme Dupendant, Mme Piretto, membres du réseau d'aides spécialisées.

Étaient excusés : Mme Carfantan, DDEN, Mme Job, Mme Paris, enseignantes.

Ont été abordés et débattus les points suivants :

1 – Perspectives pour la rentrée 2012

Les effectifs de l'école élémentaire vont augmenter sensiblement l'année prochaine, une cinquantaine d'élèves de CM2 partant au collège pour 65 arrivées probables en CP. Cette augmentation très légère n'entraînera pas d'ouverture de classe supplémentaire. La tendance depuis l'an passé est à une augmentation des effectifs sur le groupe scolaire Henri Wallon : une forte augmentation a été constatée à l'école maternelle qui a obligé à orienter des familles vers la maternelle Eugénie Cotton. La même situation risque de se reproduire à la rentrée prochaine. Une des solutions envisagées est d'accueillir des classes de maternelle dans les locaux de l'élémentaire. Un groupe de travail, composé de Mme Gross, chargée des secteurs scolaires et des inscriptions au service enseignement et les directeurs des écoles du quartier va se réunir prochainement à ce sujet.

En ce qui concerne les personnels du RASED, un poste de maître spécialisé E (aide pédagogique aux élèves en difficulté) va être supprimé l'an prochain sur la circonscription, ce qui fera passer le nombre de postes E de 6 à 5 pour l'ensemble de la circonscription (la moitié des écoles de Nanterre). M Hmani, représentant du maire, assure le conseil du soutien de la municipalité sur ce problème de diminution des moyens humains dans les écoles de Nanterre. Le sujet sera abordé lors du conseil municipal de mardi 14 février. Une motion est votée à l'unanimité par le conseil d'école pour demander à l'Inspecteur d'Académie le maintien des moyens.

L'inquiétude est forte également quant aux moyens de remplacement en cas d'enseignants absents.

Plusieurs enseignants n'ont pas été remplacés ces derniers temps et les élèves ont été alors répartis dans les autres classes.

2 – Continuité des apprentissages

La question du lien entre l'école maternelle, élémentaire et le collège est posée par les parents d'élèves.

L'accent est en effet mis depuis quelques années dans les circulaires de l'Éducation Nationale sur la continuité des apprentissages, de la maternelle jusqu'au lycée.

Le livret de compétences, qui notifie l'acquisition des compétences du socle commun et qui suit l'élève tout au long de sa scolarité, a été peu à peu mis en place et est transmis au collège, qui continue le travail d'acquisition des compétences commencé en élémentaire.

Le comité de pilotage du RSS Doucet (Réseau de Réussite Scolaire), animé par le coordonateur du réseau monsieur Prudencio, rassemble régulièrement les directeurs des écoles élémentaires et maternelles du quartier, le principal du collège Doucet et l'Inspectrice départementale de l'Éducation Nationale afin de coordonner le travail des différentes équipes dans le sens d'une meilleure continuité et mener des actions communes. Pour exemple, des projets conjoints sont menés par le collège et les écoles maternelles Cotton et Wallon (lecture en maternelle par des collégiens), par le collège et l'élémentaire (projet de recherche au CDI du collège avec les élèves de CM2, projets de rencontres sportives ...).

Il est rappelé par le directeur que les stages RRS qui réunissaient des enseignants du collège et des deux écoles élémentaires dans des moments de formation commune ont été supprimés cette année, ce qui ne facilite pas ce travail essentiel de lien entre enseignants du 1er et du second degré.

Question est posée par les parents de savoir s'il est prévu par le collège Doucet une journée porte-ouverte. Les enseignants de CM2 solliciteront à ce propos M Prudencio, coordonateur du RSS Doucet.

Pour ce qui est de la continuité entre école maternelle et élémentaire, le lien se limite pour l'instant à des réunions de concertation entre les enseignants de grande section et ceux de CP au moment du passage des élèves en élémentaire. Un projet plus centré sur les apprentissages au cours de l'année reste à construire.

3 – Projet bibliothèque

Depuis plusieurs semaines, la bibliothèque de l'école ouvre deux fois par semaine sur le temps de classe afin de permettre aux élèves d'emprunter des livres. Les élèves y viennent deux par deux de façon autonome avant de regagner leur classe.

Un projet d'ouverture aux parents va démarrer au retour des vacances de février. L'idée est d'ouvrir la bibliothèque le vendredi soir, de 17h à 18h30, et de permettre aux parents de venir passer un moment avec leur enfant à lire des livres, à choisir avec lui un livre à lire à la maison, à échanger avec d'autres parents et pourquoi pas à écouter une histoire lue par un enfant ou un adulte.

Des parents d'élèves se sont portés volontaires pour assurer des permanences.

M Hmani émet l'idée de solliciter le service culturel de la mairie afin d'envisager éventuellement des actions telles que l'intervention de conteurs sur ce temps.

Le directeur rappelle une autre initiative, «la semaine des parents», qui a été proposée par quelques enseignants cette année encore : l'ouverture de la classe aux parents, qui viennent passer un petit moment sur le temps scolaire afin de mieux comprendre ce qui est demandé à leur enfant, à mieux connaître l'école.

4 – Apprentissage de la différence et respect d'autrui

Les parents d'élèves demandent comment le thème de la différence et du respect, abordé lors du premier conseil d'école, était travaillé dans les classes.

Le directeur rappelle que les enseignants débattent régulièrement avec les élèves sur ce thème car il touche à la vie quotidienne de la classe et de l'école. L'équipe a choisi d'autre part de travailler dans toutes les classes sur le thème du portrait pour la deuxième partie de l'année, thème qui permettra de travailler avec les élèves sur la construction de soi et de l'autre. Enfin, le travail que doivent mener les élèves pour « Apprendre à porter secours » leur permettra également de travailler sur la connaissance et le respect d'autrui. L'équipe enseignante doit démarrer une réflexion pour mettre en place ce travail.

5 – Déroulement des sorties scolaires

Suite à une visite du château de Versailles qui a paru mal se passer aux parents accompagnateurs, les parents se questionnent sur le comportement des élèves lors des sorties et comment l'améliorer.

Il est rappelé que les enseignants travaillent systématiquement avec les élèves avant les sorties pour qu'ils apprennent à être spectateur, à se comporter correctement avec les intervenants, à respecter les règles de sécurité. Il se trouve que lors de cette sortie à Versailles, des problèmes d'organisation et un changement de programme de dernière minute ont perturbé le bon déroulement de la sortie. Il est à noter que les sorties d'une journée peuvent être trop longues pour certains enfants. Les parents font remarquer que les enfants ont fortement tendance à ne pas écouter les parents accompagnateurs. Se pose effectivement souvent la question du statut des adultes autres que les enseignants de la classe : les enfants ont beaucoup de difficultés à écouter et respecter les adultes quand ce n'est pas «la maîtresse» ou «le maître».

6 - Différenciation dans les classes

Les parents d'élèves posent ici la question des élèves qui «s'ennuient» en classe ou du moins qui pourraient faire plus. Au quotidien dans les classes, les enseignants gèrent la diversité de niveaux en différenciant le travail donné : diminuer/augmenter la quantité, diminuer/augmenter la difficulté, donner des recherches ou des tâches à mener en autonomie, donner des responsabilités notamment sur l'aide apportée aux autres élèves, mener des activités décloisonnées par groupes de niveau sur plusieurs classes (lecture en CE1). Une autre possibilité reste à explorer : l'utilisation de logiciels éducatifs avec les ordinateurs installés en fond de classe.

7 – Réunions d'échange entre parents et parents / enseignants

Une réunion d'échange entre parents s'est déroulée au mois de novembre. Beaucoup des sujets abordés par les parents présents concernaient les temps « hors la classe » (cantine, étude, récréation ...). Il est apparu qu'il manquait un temps où le directeur et les enseignants pourraient apporter des réponses aux questions des parents. Proposition est faite d'organiser une réunion d'échange en présence du directeur et de quelques enseignants. La date est fixée au vendredi 30 mars à 19h. Afin de mieux répondre au questionnement des parents, les informer sur l'organisation et la vie de l'école, le directeur propose d'élaborer un bulletin d'information qui sera affiché devant l'école et pourrait être envoyé par courrier électronique.

M. Tilly, directeur

Pour les parents d'élèves élus, Mmes Boukhari et Hulot